

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N°100/ 008 DU 08 AOUT 2025 PORTANT NOMINATION DES CHEFS DE CABINETS ET DES CONSEILLERS DES GOUVERNEURS DE PROVINCES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi Organique n°1/05 du 16 mars 2023 portant Détermination et Délimitation des Provinces, des Communes, des Zones, des Collines et/ou Quartiers de la République du Burundi ;

Vu la Loi Organique n°1/18 du 07 juin 2024 portant Réorganisation de l'Administration Communale ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/05 du 17 mars 2025 portant Modification de la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/176 du 21 juillet 2021 portant Modification du Décret n°100/082 du 12 octobre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique ;

Vu le Décret n°100/089 du 11 juillet 2025 portant Réorganisation de l'Administration Provinciale ;

Vu le Décret n°100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés Chefs de Cabinets et des Conseillers des Gouverneurs de Provinces les personnes ci-après :

PROVINCE	NOMS ET PRENOMS	POSTE
BUHUMUZA	BIGIRIMANA Salvator	Chef de Cabinet
	MUGENI Rehema	Conseiller chargé des Affaires Politiques et Juridiques
	NKUNZIMANA Valery	Conseiller chargé des Affaires Economiques et du Développement
	NTAKARUTIMANA Oswald	Conseiller chargé des Affaires Sociales et Culturelles
BUJUMBURA	NDAYIZEYE Samson	Chef de Cabinet
	NIZIGIYIMANA Cléophas	Conseiller chargé des Affaires Politiques et Juridiques
	NKEZABAHIZI Florent	Conseiller chargé des Affaires Economiques et du Développement
	BIGIRIMANA Micheline	Conseiller chargé des Affaires Sociales et Culturelles
BURUNGA	MBONIHANKUYE Etienne	Chef de Cabinet
	NDAYIKUNDA Annociate	Conseiller chargé des Affaires Politiques et Juridiques
	SWEDI Djuma	Conseiller chargé des Affaires Economiques et du Développement
	NDIKUMANA Virginie	Conseiller chargé des Affaires Sociales et Culturelles
BUTANYERERA	MUHETO Alain Patrick	Chef de Cabinet
	NIKOYAGIZE Cyriaque	Conseiller chargé des Affaires Politiques et Juridiques
	BASANABANDI Lambert	Conseiller chargé des Affaires Economiques et du Développement
	NDAYUBAHA Manitwa	Conseiller chargé des Affaires Sociales et Culturelles
GITEGA	Gérard NIBIGIRA	Chef de Cabinet
	NIMPAGARITSE Donatien	Conseiller chargé des Affaires Politiques et Juridiques
	MBAZABAHIZI Médard	Conseiller chargé des Affaires Economiques et du Développement
	NSHIMIRIMANA Alice	Conseiller chargé des Affaires Sociales et Culturelles

Article 2 : Toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3 : Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 08 août 2025

Evariste NDAYISHIMIYE.-



PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Nestor NTAHONTUYE.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DU
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE,



Hon. Léonidas NDARUZANIYE.